

## Conférence QuattroPole

### Immigrations : une chance pour nos quatre villes

Luxembourg – Metz – Saarbrücken – Trier

Le 22 novembre 2017

Hôtel de Ville de Metz

**Sitz/Siège**  
**QuattroPole e.V.**  
c/o Landeshauptstadt Saarbrücken  
Rathausplatz 1  
D – 66111 Saarbrücken

**Geschäftsstelle/Secrétariat :**  
**QuattroPole e.V.**  
Haus der Großregion / Maison de la Grande Région  
11, Boulevard. J.F. Kennedy  
L – 4170 Esch-sur-Alzette  
Tel: +352 247 80 112 / 115  
Mail: [info-quattropole@granderegion.net](mailto:info-quattropole@granderegion.net)

**Bankverbindung / Compte bancaire**  
Sparkasse Saarbrücken  
IBAN: DE91 5905 0101 0067 0795 09  
BIC: SAKSDE55

## **Préface du groupe de travail « Politique sociale communale »**

Les villes sont le centre de la vie sociale, civile et culturelle. Elles sont beaucoup plus que des lieux d'habitation et de travail. Les villes offrent à leurs habitants et habitantes des possibilités de participation et d'identification. En tant que collectivités territoriales, elles assument la responsabilité d'améliorer la qualité de vie de leurs citoyens et citoyennes, elles créent les conditions en vue de la cohésion sociale et de la stabilité politique.

Ceci étant, le Comité de pilotage de QuattroPole a décidé, lors de sa réunion de mars 2010, que le thème de la « politique sociale communale » serait inclus dans la coopération transfrontalière dans le cadre du réseau de villes QuattroPole. En mai de la même année, des représentants des quatre administrations communales se sont réunis à Sarrebruck afin d'élaborer un plan commun de travail et thématique. En novembre, finalement, des experts en politique sociale et d'autres experts issus des quatre villes QuattroPole se sont réunis lors du congrès « Sortir de la pauvreté ». Le colloque, qui s'est déroulé dans le cadre de l'« année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale », a eu un écho conséquent à l'échelle suprarégionale également.

Les réunions du groupe de projet, qui ont lieu 3 à 4 fois par an en alternance dans les quatre villes QuattroPole, permettent un échange d'expériences intensif sur des thèmes décisifs de la société communale. Les priorités thématiques ont été, jusqu'à présent, « l'évolution démographique et la société vieillissante », « la mise en œuvre de la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées » et « la société communale inclusive », « les paysages de la formation dans les communes » et « l'immigration issue de pays de l'UE et de pays tiers (réfugiés) ».

Hormis les échanges d'expériences réguliers, des colloques ont lieu sur les thèmes respectifs, au cours desquels la parole est également donnée à des experts externes et un dialogue est établi avec la société civile :

- « Journées de mise en forme des seniors » (dans le cadre de « l'année européenne du vieillissement actif » en octobre 2012 à Sarrebruck)
- « Administration (communale) inclusive » en septembre 2013 à Metz
- « Tourisme sans barrières » dans le cadre du « Salon autonomic » en octobre 2014 à Metz et, finalement,
- « Immigrations, une chance pour nos quatre villes » en novembre 2017 à Metz

L'écho positif qu'a reçu entre autre la dernière manifestation a montré combien le grand public de part et d'autre de la frontière porte un fort intérêt aux thèmes importants dans les communes. Pour les membres du groupe de projet, c'est un encouragement à poursuivre cette coopération intense entre experts et l'échange d'expériences à l'échelle communale.

Les autres thèmes prioritaires suivants sont prévus : « La numérisation en tant que chance pour la participation et l'autonomie notamment des personnes âgées et/ou handicapées », « Mise à disposition de logements sociaux » et « Division sociale accrue et développement des quartiers urbains ».

Au nom de tous les membres du groupe de travail « Politique sociale communale », je remercie à nouveau très chaleureusement et tout particulièrement la ville de Metz pour la réalisation et le Secrétariat de QuattroPole pour l'aide organisationnelle lors de la préparation et de la réalisation de la présente documentation du colloque.

**Guido Freidinger**

Chef du service des affaires sociales  
Ville de Sarrebruck

Porte-parole du groupe de travail QuattroPole « Politique sociale communale »

## A propos de QuattroPole

QuattroPole est un réseau de villes transfrontalier ayant pour but de promouvoir l'élaboration de stratégies politiques communes et de projets concrets dans les domaines de la mobilité, de la politique sociale communale, de l'économie, de l'énergie, de la culture et du tourisme. Créé en 2000, il est doté d'une personnalité juridique depuis la création de l'association en octobre 2014.

## A propos du groupe de travail « politique sociale communale »

Le groupe de travail « politique sociale communale » est composé de :

- Service intégration et besoins spécifiques de la ville de Luxembourg, représenté par Madeleine Kayser
- Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Metz, représenté par Sylvie Bortot
- Service des affaires sociales de la ville de Sarrebruck (*Amt für soziale Angelegenheiten*), représenté par Guido Freidinger
- Service Action sociale et logement de la ville de Trèves (*Amt für Soziales und Wohnen*), représenté par Hans-Werner Meyer



Dossier réalisé par Mlle Jade Porcherot, Secrétariat général du réseau de villes QuattroPole.

### QuattroPole

Maison de la Grande Région  
11, Boulevard J.-F. Kennedy  
L-4170 Esch-sur-Alzette  
+352 247 80115

[info-quattropole@granderegion.net](mailto:info-quattropole@granderegion.net)

**PROGRAMME DE LA CONFERENCE**

La question migratoire interroge les politiques sociales de tous les pays européens. C'est pourquoi le réseau de villes QuattroPole Luxembourg, Metz, Saarbrücken, Trier a souhaité, à travers son groupe de travail **Politique sociale communale**, porter l'immigration au cœur de ses travaux. Suite à différentes rencontres des services municipaux des quatre villes, le groupe de projets a invité les spécialistes dans le domaine à échanger sur les bonnes pratiques mises en œuvre dans nos territoires et qui concourent à faire des **"Immigrations, une chance pour nos quatre villes"**. La conférence s'est déroulée le mercredi 22 novembre 2017 à l'Hôtel de Ville de Metz.

<b>OUVERTURE</b> .....	<b>5</b>
Dominique Gros, Maire de Metz et Président de l'association QuattroPole	
<b>L'IMMIGRATION INDUSTRIELLE EN GRANDE RÉGION</b> .....	<b>8</b>
Vincent Ferry, Université de Lorraine	
<b>DISCUSSION</b> .....	<b>11</b>
<b>ATELIER 1 : EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE</b> .....	<b>13</b>
<b>ATELIER 2 : EDUCATION</b> .....	<b>15</b>
<b>ATELIER 3 : BIEN VIVRE SA VILLE</b> .....	<b>17</b>
<b>DÉJEUNER « CUISINES DU MONDE »</b> .....	<b>20</b>
<b>SYNTHÈSE DES ATELIERS</b> .....	<b>21</b>
Atelier 1 : Emploi et insertion professionnelle .....	
.....21	
Atelier 2 : Education.....	
.....22	
Atelier 3 : Bien vivre sa ville.....	
.....23	
<b>DISCUSSION</b> .....	<b>25</b>
<b>TABLE RONDE DE CLÔTURE</b> .....	<b>29</b>
<b>SPECTACLE DE CLÔTURE</b> .....	<b>32</b>
<b>LISTE DES ORGANISMES PARTICIPANTS*</b> .....	<b>33</b>
<b>LIENS SUR LA CONFÉRENCE</b> .....	<b>37</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>37</b>

Modération bilingue : Lisa Huth

## OUVERTURE

DOMINIQUE GROS, MAIRE DE METZ ET PRESIDENT DE L'ASSOCIATION QUATTROPOLE



*Guten Tag und willkommen in Metz* – c'est tout ce que je sais dire en allemand. Donc je vais en rester là, mais je vous accueille néanmoins très chaleureusement. Tout d'abord, parce qu'il s'agit du QuattroPole, et que c'est un privilège extraordinaire pour des villes européennes d'être liées par des liens d'amitié, qui nous permettent les uns et les autres de nous enrichir réciproquement de nos expériences et de contribuer à faire cette Europe pratique, qui est celle du concret, qui est celle des réalités de notre vie.

La deuxième raison de ma satisfaction de vous recevoir aujourd'hui à l'Hôtel de Ville de Metz, c'est le thème que nous avons choisi, qui est celui de l'immigration. Il s'agit d'un thème complètement humain et hautement politique. La Chancelière d'Allemagne est fragilisée, en ce moment, dans son parcours politique. Et lors des dernières élections, par les choix qu'elle a faits en matière d'immigration et d'accueil de l'autre.

Toutes nos démocraties sont polluées par des acteurs politiques qui ont choisi le thème de l'immigration comme thème de fracture de la société, comme thème de rejet de l'autre, comme thème d'identifiant, de façon à gagner des positions politiques au détriment de la simple humanité, et souvent avec des accents politiques qui rappellent malheureusement des périodes extrêmement troublées de l'Histoire.

Nos quatre villes ont toutes été concernées par des flux migratoires. L'Europe est une immigration permanente, la Lorraine est une terre d'immigration et sa population actuelle est fortement marquée par l'Histoire de l'immigration. Regardez simplement mon Conseil municipal, le nom des adjoints, des conseillers municipaux. Ils viennent de partout, par leurs grands-parents, par leurs parents. Quelques fois, ils ne sont pas nés en France. Ceci ne les empêche pas d'être des conseillers et des adjoints, de faire leur travail et d'être considérés comme des citoyens.

Comment allons-nous faire pour que nos territoires soient à la fois des territoires de grande identité culturelle, sociale, démocratique et en même temps des terres d'accueil et d'intégration ? Je suis de ceux qui combattent les systèmes démocratiques basés sur les communautés et les identités repliées sur elles-mêmes. Nous sommes des terres de brassage et de mélange. Et les mélanges sont féconds. Nous avons la chance de pouvoir échanger nos expériences. Comment faisons-nous ?

L'école est le creuset principal. Le jour où les populations issues de l'immigration ne passeront pas par l'école républicaine, le jour où les communautés auront des écoles spécifiques, c'est la catastrophe assurée. Il faut se donner les moyens techniques de former au moins la jeunesse. Vient ensuite l'apprentissage de la langue. Ceci se pratique beaucoup mieux en Allemagne qu'en France. En France, l'apprentissage de la langue pour les adultes est largement laissée à l'initiative d'associations caritatives, dont je salue le travail. Mais ce bricolage associatif, de grande qualité humaine, ne remplace pas une politique systématique d'apprentissage de la langue. On ne peut pas vivre dans un pays si l'on n'a pas un minimum de contact culturel avec ce pays.

On peut être émigré dans un pays et rester toute sa vie sans aucun contact avec le pays en question, tout en mangeant, en dormant, en étant chauffé et soigné. C'est un problème redoutable. On ne doit pas faire l'impasse sur les primo-arrivants. Sinon c'est une espèce de « kyste culturel » dans un pays dont on tire profit sur le plan de la santé et des conditions de vie, mais qui ne correspond pas au *projet* du pays d'accueil, qui est celui de l'intégration. Il faut être exigeant vis-à-vis de l'émigré. Il est exigeant avec nous, il a raison : il nous demande l'école pour ses enfants, l'hôpital pour les malades, l'accès au logement, au chauffage, à tout ce qui fait les éléments vitaux de la vie. Nous devons lui demander l'effort de comprendre le pays dans lequel il est à travers sa langue, sa culture, ses habitudes. Non pas de se transformer instantanément en autochtone, mais de s'ouvrir lui aussi. Comme j'attends des populations un effort d'accueil. Cet effort doit être partagé. Mais il ne faut pas faire comme s'il n'y avait pas d'effort à faire. Entre les aspects humanitaires qui sont toujours dans l'urgence et les aspects d'intégration qui sont l'autre partie de l'éventail, c'est notre travail. Comment faire pour que les choses se passent le mieux possible ? Pour que sur le plan de l'éducation et de l'apprentissage, de l'emploi, de la santé, de la vieillesse, tous ces aspects soient pris en compte pour des émigrés qui, souvent, ne peuvent pas être rangés dans la même catégorie ?

Un émigré syrien ou un émigré de l'Est de l'Europe qui a fait des études supérieures n'ont rien à voir avec une personne qui vient d'un pays où tout le monde n'apprend pas à lire et à écrire. Les méthodes d'approches sont radicalement différentes. Celui qui a déjà appris à lire et à écrire rencontrera moins de problèmes à apprendre le français qu'une personne qui n'a jamais appris à lire ou à écrire. Certains sont très cultivés, ont des diplômes élevés mais non transposables. C'est tout un travail de faire transposer un diplôme issu d'un pays d'émigration vers un pays d'immigration. Nous avons tout un tas de sujets à traiter et de solutions à trouver.

Le vrai débat qui se passe entre nous, c'est celui de la capacité à nous ouvrir. C'est un débat qui se passe dans le cœur de chacun. Comment regarder l'autre comme n'étant pas un étranger, mais comme étant un hôte ? Comment regarder l'autre en se disant qu'il n'est pas un problème mais qu'il est une personne ? Comment regarder l'autre en se disant qu'ensemble, on va trouver des solutions ? Comment gérer cette problématique dans la problématique plus générale de la politique européenne, sachant que les pays européens ont des positions très différentes les uns des autres ?

Nous n'avons pas de politique européenne dans le domaine de l'émigration. Rappelez-vous la situation dramatique de l'Italie qui se porte, avec ses navires, au secours des malheureux qui s'entassaient dans des rafiots de fortune au risque de leur vie. Elle qui doit accueillir des dizaines de milliers de réfugiés sauvés des eaux. Tout cela sous le regard du reste de l'Europe, sans avoir une aide. La vérité, c'est qu'il y a un véritable problème européen. Il est complexe. Je constate les choses et cette problématique de la mondialisation de l'humanité est la même que la mondialisation des échanges. Les frontières ne seront jamais imperméables. Les murs qui ont été édifiés, et que certains veulent encore édifier, sont toujours contournés par des gens qui sont en grande difficulté.

A Metz, nous avons eu, du printemps jusqu'à il y a quelques jours, un camp de réfugiés qui a terminé avec plus de 800 personnes qui vivaient dans des conditions invraisemblables. Ces derniers venaient pour la plupart d'Albanie et du Kosovo. Ce camp était une horreur pour nous, mais les gens qui

étaient là n'avaient aucune envie de rentrer chez eux. Ils savaient que leur avenir est meilleur ici que de là où ils sont partis. Leur énergie et leur détermination est telle que les règles que l'on peut mettre en place ne résistent pas toujours à la volonté des gens de changer de vie. Nous ne sommes pas près d'arrêter de parler de l'immigration, surtout avec notre population vieillissante. Qui va s'occuper des vieillards si l'on n'a pas d'enfant ? Ayons un regard complexe mais toujours bienveillant sur celui qui arrive chez nous.



## L'IMMIGRATION INDUSTRIELLE EN GRANDE REGION

VINCENT FERRY, UNIVERSITE DE LORRAINE



La question de l'immigration est commune aux quatre villes de QuattroPole, et ce depuis l'ère industrielle.

L'immigration est parfois liée aux guerres. Prenons l'exemple de la Lorraine, qui a été touchée par la guerre de 30 ans il y a près de quatre siècles. Pour se repeupler, elle a dû faire appel à des Allemands et à des Suisses. Ces immigrations liées aux guerres, qui déplacent les gens et vont jusqu'à tuer des populations sur place et qui nécessitent de faire appel à d'autres populations, sont certainement les migrations les plus anciennes et les plus récurrentes.

Celle dont je voudrais vous parler, c'est de l'immigration industrielle.

La Lorraine a une particularité qui dépasse les frontières, car elle se situe à la croisée du minerai de fer et du minerai de charbon. Ces deux minerais sont très proches géographiquement les uns des autres, ce qui donne à notre Grande Région une situation mondialement exceptionnelle. Le gisement de fer débute à Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle) et remonte jusqu'à Esch-sur-Alzette (Luxembourg) et le gisement de charbon va du côté mosellan jusque dans la Sarre. Ces gisements vont créer la base du développement contemporain de notre civilisation européenne occidentale et aujourd'hui mondiale : la fabrication de l'acier.

La fabrication de l'acier, qui s'est développée dans notre région, est très commune aux quatre villes – dans leur sens de pôle – qui ont recueilli la richesse financière et humaine de ce développement industriel. Avant la 2<sup>nd</sup>e Guerre Mondiale, la Lorraine produisait 40% du minerai de fer mondial. La sidérurgie additionnée de la Lorraine et de la Sarre représentait environ 30% de la production mondiale d'acier. Cette industrialisation a fait de nos régions des régions d'immigration pour le travail mondialement exceptionnelles. Ces régions industrielles, qui ont généré le plus de besoins de main d'œuvre de l'histoire contemporaine du monde, ont forcément dû aller chercher leurs populations ailleurs.

La migration a d'abord un effet démographique. La démographie induit un rapport à la migration. Nos régions ont été absolument exceptionnelles ; il est difficile d'avoir une histoire nationale car les frontières ont constamment évolué entre 1870 et 1945 entre la Sarre et la Lorraine, occupées par la France ou par l'Allemagne à travers différentes périodes. Si l'on s'intéresse à l'histoire de l'industrie et des populations qui viennent migrer pour travailler dans l'industrie, nous avons quelque chose de totalement commun. A tel point que les patronats sont nés en Lorraine, au sud du Luxembourg, en Sarre et même dans la Ruhr, à partir des questions de l'immigration.

L'immigration contemporaine de travail est une immigration où les patrons s'associent pour pouvoir aller dans des pays, dont ils jugent qu'ils sont assez pauvres pour pouvoir générer de la main d'œuvre. Si vous regardez l'histoire de l'immigration à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ces patrons ont réussi à faire passer des accords d'Etat à Etat pour pouvoir aller dans ce qu'ils appellent des « réservoirs de main d'œuvre » choisis en fonction de la pauvreté du pays dans lequel on va chercher la main d'œuvre. Ce sont les patrons qui décident de qui peut venir. Le premier exemple historique est celui de l'Italie. Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, des accords franco-italiens et germano-italiens permettent aux patrons d'aller chercher des trains entiers d'Italiens qui vont venir travailler indépendamment d'un côté ou de l'autre des frontières. Cette immigration-là sera, a été et reste la plus importante d'un point de vue historique. Contrairement aux considérations que l'on pourrait avoir aujourd'hui vis-à-vis des immigrés arrivés récemment, il n'y a jamais eu de population plus stigmatisée que les Italiens dans nos régions. A cette époque, les régions autour de QuattroPole étaient assez homogènes d'un point de vue culturel et démographique. La stigmatisation a été beaucoup plus forte dans le sens de ce que j'appelle la « xénophobie de proximité ». Les populations étaient tellement stigmatisées qu'elles étaient mises à l'écart. Elles ne faisaient pas partie des cités industrielles et se retrouvaient parfois dans des baraquements, des cités ouvrières, dans des quartiers que l'on appelait en Lorraine « Petite Italie » ou « Basse Italie ». Lorsque vous enfermez des populations qui se replient sur elles-mêmes car elles sont rejetées, elles continuent à vivre dans leur monde. Elles se solidarisent et continuent à vivre selon les modes qu'elles importent. La Grande Région a réussi un amalgame exemplaire à l'échelle mondiale. Aujourd'hui, dans les villes de QuattroPole, on ne se rend plus compte que les populations ont des origines différentes. Nous sommes les héritiers de cette puissante histoire de l'immigration.

A l'immigration italienne suivent les immigrations yougoslaves et polonaises. Après la 2<sup>nd</sup>e Guerre Mondiale, les patronats allemands concluent des accords d'exclusivité pour aller chercher les travailleurs en Europe centrale et en Turquie, tandis que les patronats français obtiennent des accords d'exclusivité pour faire venir des travailleurs portugais, espagnols, marocains, algériens, tunisiens, des anciennes colonies devenues indépendantes.

On observe une différence dans l'Histoire très contemporaine de l'immigration. La France a connu une rémanence des vieux principes coloniaux de racisme, c'est-à-dire de supériorité des Français par rapport aux anciens colonisés. Il y a eu un rejet spécifique lié à l'arrivée d'immigrés issus des anciennes colonies françaises par rapport aux immigrés européens. Ceci a donné lieu à un rapport particulier, car les colonisés, bien qu'ils fussent déjà « francisés », ont connu un rejet politique plus fort. L'Allemagne a aussi connu un rejet politiquement plus fort vis-à-vis des immigrés turcs par rapport aux immigrés européens. Il est intéressant d'observer que dans la construction de l'Union Européenne, tout d'un coup, les Italiens et les Portugais sont devenus nos concitoyens. A l'inverse, les anciennes colonies françaises, qui étaient anciennement soutenues par les autorités françaises, sont devenues des populations à rejeter.

Notre région, en plus d'être un grand brassage lié à l'histoire de l'industrie, est aussi une région qui n'a pas eu de frontière depuis longtemps. Comme les frontières ont bougé au cours de l'histoire, notre Grande Région montre que la frontière est quelque chose de relatif. Si l'on regarde l'histoire de l'industrie, on se rend compte que pour ceux qui possèdent le capital, la frontière n'a jamais existé. Par exemple, lorsque les usines d'Hayange deviennent allemandes en 1871, la famille de Wendel choisit de construire des usines en France. Le capital entre la France et l'Allemagne n'a jamais eu de frontière. Il en est de même pour le travail, car les travailleurs bougeaient par rapport aux frontières. On observe déjà à l'époque des trajectoires transfrontalières de travail.

Avec la construction européenne, nous avons réussi à ce que cette frontière s'anéantisse quasi-définitivement. Des économies spécifiques se mettent en place, et des flux de travailleurs de plus en plus importants traversent tous les jours la frontière. En plus d'avoir une migration internationale liée au travail, nous avons une immigration transfrontalière quotidienne impressionnante. Des espaces économiques sont en train de se créer. Nous sommes dans un phénomène en train de se produire, qui devient un phénomène de la vie courante par la disparition des frontières : ces migrations vont générer des échanges entre les populations.

L'école est fondamentale pour intégrer les populations venues d'ailleurs. Cependant, elle concerne seulement les enfants des immigrés. Il y aura toujours une dichotomie entre ceux qui arrivent à l'âge adulte et ceux qui sont plus jeunes ou naissent dans le pays et qui vont à l'école.

Les populations qui migrent arrivent à se satisfaire de leur situation. Par exemple, lors de la jungle de Calais, leur objectif était de passer en Angleterre et ils avaient tous des raisons logiques de le faire. Les situations dans lesquelles ils survivaient étaient atroces et une véritable honte. Ceux qui vivent des passages migratoires qui ne sont pas organisés par le patronat mais qui le sont de manière illégale, ne sont plus les mêmes. Avant la crise de l'immigration en 2008, les patronats italiens et espagnols absorbaient les immigrations irrégulières. Ces pays ont géré la crise du flux migratoire tant qu'ils en avaient besoin en termes de main d'œuvre. Les flux d'aujourd'hui sont liés à des situations catastrophiques en Afrique sub-saharienne et du côté du Proche et du Moyen-Orient (Syrie, Irak, Afghanistan) et vont s'agrandir avec l'aspect climatique.

Il ne faut pas avoir peur de l'immigration, il faut accueillir l'étranger. Ceux qui viennent ne le font pas de bon cœur, mais ils quittent leur pays par dépit, à la recherche d'un travail. Si le pays d'accueil n'a pas de travail à proposer, une partie du groupe s'en ira naturellement. Les autres, quoi que l'on fasse politiquement, resteront. Voici l'histoire de l'immigration et rien n'a véritablement changé.

## DISCUSSION

\* Q : Question  
V.F. : Vincent Ferry

**Q : Les Français n'ont eux-mêmes pas de travail et doivent pourtant faire un effort pour intégrer les personnes immigrées. Comment doivent-ils réagir ?**

**V.F. :** La question de l'immigration est un sujet qui doit être traité au niveau européen et international. La gestion des flux migratoires a été abordée par l'ONU il y a déjà deux ans. Et il ne faut pas oublier que sur les 44 millions de réfugiés dans le monde, 22 millions sont en Afrique. Des solutions existent, comme la guerre menée par la France au Mali. Cependant, le moment est venu que l'Union Européenne gère la situation.

**Q :** La France fait face à un exode rural important, une partie de notre territoire est en difficulté. Nous avons la possibilité de revenir vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement qui nécessite plus de main-d'œuvre. Nous n'avons jamais eu l'opportunité d'accueillir des nouveaux entrants pour pallier à ce que certains minimisent aujourd'hui, qui est l'inversion de la pyramide des âges. La France connaîtra les mêmes problèmes de vieillissement que connaît l'Allemagne, alors que l'immigration apporterait un bilan positif. Comment analysez-vous la situation ? **L'immigration apporterait-elle réellement un bilan positif ?**

**V.F. :** Il n'y a pas de problème d'immigration en France, car sans immigration, il n'y a plus de France. Il y a tellement de personnes issues de l'immigration que la population industrielle de la France est mixée. On peut dire la même chose pour l'Allemagne. Nous n'assumons pas le fait que la France ait été le 1<sup>er</sup> pays migratoire mondial au XX<sup>e</sup> siècle, l'Allemagne en était elle-même le 2<sup>e</sup> ou le 3<sup>e</sup>. Nous n'assumons politiquement pas ce que nous sommes. La population actuelle de la France est une population issue des immigrations. La France et l'Allemagne continueront à accueillir. Et aujourd'hui, il y a de nouveau des Italiens qui arrivent en Lorraine. Ce n'est pas pour aller travailler dans les mines, car ce sont des personnes jeunes, cultivées et diplômées qui s'installent dans la région car ils y ont un membre de leur famille. Le flux que l'on croyait terminé dans les années 1960 vient de se réveiller. N'oublions pas que l'un des principaux loisirs des Français et des Allemands est de partir à l'étranger pour y passer des vacances. Il existe des immigrations estivales, des immigrations de travail, certains s'implantent même à l'étranger pour y passer leur retraite. Les flux migratoires et la question de l'immigration sont désormais définitifs.

**Remarque :** En ce qui concerne l'immigration, certains signes ne trompent pas. Prenez un annuaire téléphonique : si l'on enlève les noms italiens et portugais, il ne reste plus grand monde. La dimension de l'immigration dans nos régions est telle qu'on ne la mesure même plus, bien qu'il reste malgré tout un certain racisme. L'intégration culturelle est pourtant liée à l'immigration ancienne : la France est le premier consommateur de pizzas ! Nos cuisines accueillent des fruits et légumes qui n'existaient pas jadis. De nombreux apports ont été intégrés par notre population locale suite à l'apport des populations immigrées. Ces apports font désormais partie intégrante de la culture française, allemande et luxembourgeoise, pourtant il perdure des idées négatives par rapport à cette immigration ancienne.

**Q : On parle souvent de « communautarisme ». Pouvez-vous définir ce terme ? Existe-t-il un communautarisme en Grande Région ?**

**V.F. :** Lorsque des personnes de même nationalité ou de même langue arrivent dans un endroit, ils se mettent ensemble. Le fait de passer par une communauté est quasi obligatoire dans le rapport d'intégration. Certains apprennent plus facilement la langue du pays d'accueil et le groupe va instaurer une certaine entraide. Le groupe permet l'adaptation, la transition : le communautarisme est un phénomène normal. Il arrive cependant que certains n'apprennent pas la langue du pays d'accueil et s'enferment. Chez certains adultes, cela fractionne leur identité culturelle par rapport à des enfants qui vont aller à l'école et cela crée des tensions. La radicalisation de l'islam est une crainte contemporaine. Des jeunes issus de l'immigration rentrent de Syrie en Europe. Cependant, depuis les attentats qui touchent l'Europe depuis 2015, on constate des caractéristiques communes

chez les radicalisés : ce sont des personnes issues de la petite délinquance. Il n'y a que les athées qui abordent bien la religion, car ils n'ont peur d'aucune religion. Je ne vois pas plus de radicalité dans l'Islam d'aujourd'hui que dans certaines déviances du catholicisme. Chaque religion crée sa propre réaction. L'Islam est compatible avec la République en France, en Allemagne et au Luxembourg. On ne doit pas avoir peur de la question de la religion.

**Q :** Vous dites que le capital n'a jamais eu de frontière, le patronat non plus. Nous demandons tous une politique européenne plus forte. ***Comment mettre en accord la liberté de mouvement du patronat et du capital, mondialisés, avec une éventuelle politique européenne plus pointue pour tous les pays européens ?*** De nombreuses entreprises délocalisent dans des pays où la main-d'œuvre est meilleur marché. Les migrants qui viennent de ces pays pour travailler chez nous sont ensuite sans travail, c'est une source de conflit. Qu'en pensez-vous ?

**V.F. :** Il faut donner la responsabilité des flux aux patronats. Nous l'avons fait pour les accidents du travail et nous devons faire la même chose pour les flux migratoires. Lorsque l'on décide d'aller chercher de la main d'œuvre en Afrique, alors on n'entend plus parler de personnes qui se noient dans la Méditerranée, car le patronat en est à minima responsable. Donnons-lui la responsabilité de ce qu'il a créé, c'est-à-dire les flux contemporains migratoires d'ampleur.

**Q :** ***Comment envisageriez-vous une immigration légale ?*** Il existe depuis toujours des personnes issues de pays externes à l'Union Européenne qui souhaitent aller en France ou en Allemagne et qui font des demandes aux consulats, mais ils ont souvent du mal à obtenir un permis de séjour. C'est très différent du type d'immigration que nous souhaitons voir en Europe.

**V.F. :** Les traditions font qu'il existe des accords d'Etat à Etat. C'est le cas de la France qui a un accord privilégié avec le Maroc. N'importe quel Marocain qui fera une demande en France y arrivera, même s'il doit attendre deux à trois ans. Il y a aussi une relative liberté de circulation entre la France et le Maroc, l'accueil des étudiants marocains est privilégié à d'autres étudiants hors Union Européenne. C'est pour cela que les choses se passent bien. Depuis quinze ans, je n'entends plus parler de problème d'immigration entre la France et le Maroc, car il existe un accord économique.

Lorsque l'on a ouvert les frontières du Portugal, certains hommes politiques français parlaient d'une invasion. Pourtant, certains Portugais qui vivaient en France sont retournés au Portugal grâce à l'ouverture des frontières car ils n'avaient pas de travail en France. Quand on ouvre des frontières, des flux s'agrandissent du pays d'émigration vers le pays d'immigration et inversement. Des gens tentent l'aventure pour retourner dans leur pays d'origine, car avant, ils avaient peur de ne pas pouvoir revenir. C'est ce que l'Europe devrait regarder aujourd'hui, elle devrait commencer à penser à l'ouverture de ses frontières.

**ATELIER 1 : EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE**



L'atelier « Emploi et insertion professionnelle » a été animé par Claire Basile, responsable du service Développement et prospective au Centre Communal d'Action Sociale de Metz (CCAS).

**Projets présentés\*** :

**Luxembourg 1. InSitu Jobs - CLAE**

*Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle auprès des personnes ressortissantes de pays tiers et bénéficiaires de protection internationale.*

**Metz 2. Garantie jeune – Mission locale**

*Ce dispositif vise les jeunes âgés de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en emploi, ni en formation et en situation de précarité. L'objectif est de les amener vers l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne mais surtout vers la formation et l'emploi par un accompagnement renforcé associé à une garantie de ressources.*

**3. Cours de français – Ville de Metz**

*La ville de Metz soutient par le biais de subventions, des associations, essentiellement constituées de bénévoles, qui accueillent des publics et leur proposent d'apprendre le français.*

**4. Code de la route – Association franco-asiatique de Metz-Borny**

*Cours de préparation au code de la route pour personnes non-francophones ou qui ont des difficultés dans la maîtrise de la langue française.*

**5. Insertion par l'activité économique : clauses sociales dans les marchés publics – Ville de Metz, Metz Métropole, bailleurs sociaux**

*Demander aux entreprises qui répondent à un marché public de réaliser des heures d'insertion notamment dans le domaine du bâtiment sur les chantiers du territoire.*

- Sarrebruck**    **6. Services offerts par le Jobcenter** – Jobcenter à la Communauté urbaine de Sarrebruck  
*Apprentissage de l'allemand, orientation sur le marché du travail et de la formation professionnelle, insertion dans la vie active.*
- 7. Projets de la Neue Arbeit Saar gGmbH** – Neue Arbeit Saar GmbH  
*Mise en réseau et événements communs : « Formation politique par des contacts populaires, par exemple dans le cadre de fêtes/de journées d'action dans l'entrepôt de meubles de la société Neue Arbeit Saar gGmbH »*
- 8. Intégration par la qualification** – Fitt gGmbH  
*Améliorer les chances des personnes issues de l'immigration sur le marché du travail.*
- Trèves**        **9. JobPilot et PraxisCenter** – Bürgerservice gGmbH  
*Aide à l'insertion professionnelle pour les personnes réfugiées et / ou issues de l'immigration (information, conseil, qualification, contacts avec le monde de l'entreprise/stages, etc.)*

\* Les projets ci-dessus sont décrits dans les fiches de projet mises en ligne sur le site internet de QuattroPole : [http://www.quattropole.org/fr/projets\\_quattropole/integration](http://www.quattropole.org/fr/projets_quattropole/integration)

## ATELIER 2 : EDUCATION

L'atelier « Education » a été animé par Andrea May, coordinatrice des offres de formation des nouveaux immigrants à la ville de Trèves.

### **Projets présentés\*** :

- Luxembourg**    **1. Cours d'accueil pour enfant primo-arrivant** – Ville de Luxembourg  
*Projet individualisé de formation (SECAM) pour l'élève. Au cours de la deuxième semaine de scolarisation, lors de la réunion de cycle, l'équipe pédagogique décide d'une inscription définitive de l'élève.*
- Metz**            **2. Accueil en crèche d'une famille primo-arrivante** – Ville de Metz  
*Les équipes du pôle petite enfance ont développé des bonnes pratiques permettant de faciliter l'accueil des familles qui ne maîtrisent pas le français, ou les habitudes éducatives.*
- 3. Transition prime enfance-scolarisation** – Ville de Metz  
*Afin d'emmener les familles primo arrivantes à fréquenter des lieux collectifs, permettant d'une part de travailler la socialisation de l'enfant, et son apprentissage du français, un chargé de mission "transition vers la maternelle" est chargé d'organiser des actions mobilisant un réseau de professionnels de la petite enfance.*
- 4. Equipe de nuit** – Association APSIS Emergence  
*L'équipe d'éducateurs spécialisés de nuit assure une présence éducative et sociale dans des lieux où se regroupent les jeunes du territoire d'intervention à des horaires atypiques. Les objectifs de l'action consistent à se mettre en situation d'écoute active, de médiation et de régulation de conflit et de tension sur le territoire.*
- 5. Accueil d'urgence pour les cours de français** – Ville de Metz  
*Les familles primo arrivantes s'inscrivent régulièrement dans des démarches d'apprentissage du français, ou dans des cours d'alphabétisation. Pour leur permettre de les fréquenter avec assiduité, les familles peuvent bénéficier, pour leur enfant de moins de trois ans, d'un accueil occasionnel dans les crèches municipales, voire d'un contrat signé dans le cadre de l'accueil d'urgence.*
- 6. Formation des agents de la Ville de Metz à l'accueil des enfants allophones à l'école** – Ville de Metz  
*Afin de briser la barrière de la langue entre agents des écoles et enfants allophones, la Ville de Metz a fait le choix d'offrir à son personnel une formation spécifique à l'accueil des enfants allophones.*
- 7. Apprentissage de la langue française pour demandeurs d'asile** – Collectif d'accueil des solliciteurs d'asile en Moselle  
*4 groupes de niveaux : grands débutants, débutants, moyens, confirmés. Publics : demandeurs d'asile et mineurs étrangers âgés de 16 à 18 ans et pouvant présenter une demande d'asile; exceptionnellement quelques adolescents étrangers.*
- Sarrebruck**    **8. Coordination communale des offres d'éducation pour les nouveaux arrivants** – Communauté urbaine de Sarrebruck  
*Améliorer les opportunités des nouveaux arrivants en matière d'éducation. Pour cela, il faut en premier lieu créer la transparence sur les dispositifs existants et améliorer l'accès à l'éducation.*
- Trèves**            **9. TalentCAMPus** – Université populaire de Trèves  
*Combinaison d'offres en matière d'éducation comme par exemple des cours de soutien pour aider les élèves à atteindre un niveau de langue de leur âge, l'aide à l'utilisation des*

*technologies de l'information ou au développement de la personnalité, avec des offres en matière d'éducation à la culture.*

**10. Kidscare** - Croix rouge allemande, fédération du Kreis de Trier-Saarburg

*Accueil des enfants de réfugiés âgés de 1 à 6 ans jusqu'à leur passage vers une école maternelle/accueil périscolaire ordinaire.*

**11. « Lerntreff » à la bibliothèque municipale** - Centre éducation et médias « Bildungs- und Medienzentrum » de la ville de Trèves

*Possibilité d'apprentissage linguistique à bas seuil pour personnes en auto-apprentissage, espace d'apprentissage pour « tandems » composés de bénévoles et de migrants.*

**12. Trierer Lupe** – Ville de Trèves

*La « Loupe de Trèves » offre un aperçu complet et structuré des différentes filières du paysage éducatif local, afin d'éviter les ruptures dues aux détours dans le parcours de formation.*

\* Les projets ci-dessus sont décrits dans les fiches de projet mises en ligne sur le site internet de QuattroPole : [http://www.quattropole.org/fr/projets\\_quattropole/integration](http://www.quattropole.org/fr/projets_quattropole/integration)

### ATELIER 3 : BIEN VIVRE SA VILLE

L'atelier « Bien vivre sa ville » a été animé par Guido Freidinger, chef du service des affaires sociales à la Ville de Sarrebruck. Le terme « Bien vivre sa ville » comprend les aspects liés à l'accès au logement, aux services de santé, à la culture, etc.



Mme Kabis présente les actions de la Ville de Sarrebruck

#### **Projets présentés\* :**

##### **Luxembourg 1. Just Arrived – Just Arrived Ambassadors Club asbl**

*Permanences hebdomadaires et rencontres d'intégration mensuelles afin de garantir un accueil humain et une prise de contact personnelle aux nouveaux arrivants.*

##### **Metz 2. Echanges gourmands – Ville de Metz**

*Chaque année fin novembre, les familles de Metz et de son agglomération ouvrent leurs portes à des étudiants ou chercheurs de différentes nationalités et leur réservent un accueil chaleureux, autour d'un repas dominical.*

##### **3. Lutte contre les discriminations – Ville de Metz**

*La ville de Metz a mis en place depuis 2009, un plan territorial de lutte contre les discriminations. Des partenariats avec les associations se sont développés pour sensibiliser et former les habitants, les collégiens et lycéens à toutes les formes de discriminations et notamment dans le domaine des discriminations raciales.*

##### **4. Ecrivain public – Ville de Metz**

*Ces écrivains publics ont pour mission de répondre à des demandes ponctuelles, mais avant tout de permettre aux demandeurs de devenir progressivement autonomes. Pour ce faire, ils organisent des réunions thématiques ou des marches administratives.*

##### **5. Appel à solidarité pour les réfugiés – Ville de Metz**

*En 2015, La Commission Européenne prévoyait une répartition des 120 000 réfugiés syriens parmi les pays membres de l'Union Européenne dont 24 000 par la France. La Ville de Metz, dans le cadre du réseau des Villes Solidaires souhaitait participer à cet élan collectif en prévoyant d'accueillir 250 Syriens sur son sol.*

**6. Accueil social quadrilingue – CCAS**

*Les agents du pôle accueil du CCAS de Metz exercent leurs compétences linguistiques en anglais, camerounais et arabe en plus du français.*

**7. Rencontre des cultures à Metz-Nord en juin 2016 – APSIS Emergence**

*Renforcement de la cohésion sociale et du vivre ensemble sur Metz-Nord, permettre une action de promotion des habitants à partir de leur histoire et de leur culture, favoriser la participation des habitants à la rencontre.*

**8. Bornybuzz.fr – Association La Passerelle Metz**

*Depuis 2013, La Passerelle a lancé le média de quartier « Bornybuzz », dont l'objet est de contribuer au changement d'image tout en étant un support aux initiatives locales.*

**9. Expérimentation d'une procédure de domiciliation par « public » -  
Fondation Abbé Pierre**

*Le projet vise à garantir la simplification pour l'usager et favoriser l'accès aux droits, ainsi que la continuité de la prise en charge et valorisation des compétences de chaque organisme.*

**10. Projet d'expérimentation sociale pour l'intégration de la population  
du bidonville Louis le Débonnaire – CCAS Metz**

*Permettre l'insertion sociale et professionnelle des ressortissants européens (Roms) habitant le bidonville Louis le Débonnaire.*

**11. Calli-Patrimoine – Association Cultures 21**

*Accompagner les apprentissages de bases avec deux groupes d'alphabétisation en s'appropriant des éléments du patrimoine de l'espace de vie (musée, ville...).*

**Sarrebruck 12. EULE.mobil – Ville de Sarrebruck**

*Accès aux offres de conseil et de soutien du système d'aide « officiel » en matière de sans-logement, d'immigration due à la pauvreté et d'intégration des migrants venant de l'Union européenne.*

**13. Spectacle du groupe de danse des enfants – Russisches Haus e.V.**

*L'objectif est de montrer au public de Luxembourg (et d'autres endroits) la créativité et les potentiels des enfants migrants.*

**14. Réseau Ankommen (=Arrivée) – Ankommen Saarland**

*Donner une orientation aux réfugiés, éviter l'isolement grâce à un soutien individuel bénévole, assurer un accompagnement dans le processus d'intégration sociale.*

**15. Projets de quartier - AWO**

*Amélioration de la communication, de l'organisation d'événements et des activités. Public concerné : Personnes âgées de différents pays d'origine. Difficultés : mauvaise situation financière, trop peu d'intégration dans les quartiers, peu d'information sur les systèmes d'approvisionnement, mauvais niveau en Allemand.*

**16. Bureau de l'immigration et de l'intégration (ZIB) – Ville de Sarrebruck**

*Le ZIB est le service compétent de l'administration municipale de Sarrebruck pour les questions de migration et d'intégration. Il a développé le concept d'intégration pour Sarrebruck et travaille actuellement à l'actualisation de ce concept.*

**17. Service des affaires sociales - Ville de Sarrebruck**

*Le service des affaires sociales est un bureau de l'administration municipale de Sarrebruck. Missions dans le domaine de l'accueil des réfugiés et des migrants des pays de l'UE.*

**Trèves 18. Projet d'aide au logement Daheim (= Chez soi) – Bürgerservice GgmbH**

*Des artisans et des interprètes préparent les réfugiés puis les aident à vivre « dans leur quatre murs » en Allemagne. Ils leur font comprendre les comportements pratiques du*

*quotidien et les entraînent à les adopter afin d'avoir des chances d'être pris en considération lorsqu'ils chercheront un logement sur le marché privé.*

**19. Maison des jeunes « Auf der Höhe »** - Treffpunkt am Weidengraben e.V.

*Action sociale en milieu ouvert en direction des enfants, des jeunes, pédagogie basée sur la découverte et le vécu, action culturelle pour les jeunes axée sur le hip-hop et le graffiti.*

**20. Projets du Treffpunkt am Weidengraben e.V.** - Treffpunkt am Weidengraben e.V.

*Aide sociopédagogique aux familles, travail social communautaire (Community work) avec les seniors, depuis 2016 avec les réfugiés, accueil périscolaire intégratif, travail social en milieu scolaire (en écoles primaires), aide aux jeunes en milieu ouvert.*

**21. Bénévoles auprès des réfugiés** – Diakonisches Werk, Ehrenamtsagentur (agence du bénévolat), Ville de Trèves

*Accompagnement de réfugiés par des bénévoles dans l'objectif de leur apporter un soutien, de les aider à s'orienter dans leur nouvel environnement et ainsi de promouvoir leur intégration et d'abaisser les barrières qui empêchent l'accès à la nouvelle société d'accueil.*

**22. Exode et asile - Service social pour les réfugiés** - Caritasverband Trier e.V.

*Assistance sociale aux réfugiés dans des hébergements collectifs (2) ; service social mobile ; centres de distribution de vêtements, présence le week-end.*

**23. Site web municipal pour les réfugiés** – Ville de Trèves

*Depuis l'été 2015, un grand nombre d'acteurs divers (souvent nouveaux) apportent leur aide aux réfugiés, que ce soit à titre professionnel ou bénévole. Le site Internet [www.fluechtlinge-in-trier.de](http://www.fluechtlinge-in-trier.de) doit apporter de la transparence dans cette diversité d'actions et clarifier les compétences.*

**24. Fête internationale** - Conseil consultatif Migration et Intégration Ville de Trèves

*Promotion d'une coexistence harmonieuse entre tous les habitants de la ville de Trèves. Cette fête a lieu une fois par an sur la place de la cathédrale (Domfreihof).*

**25. Journée d'information pour les migrants** - Conseil consultatif migration et intégration Ville de Trèves

*Dans le cadre d'interventions courtes et de workshops proactifs, les participants recevront des informations, par exemple sur les diverses filières scolaires et de formation professionnelle, les possibilités en matière de reconnaissance de diplômes scolaires et professionnels étrangers, le système politique, le bénévolat, la santé et la prévention ainsi que sur les divers parcours d'intégration.*

\* Les projets ci-dessus sont décrits dans les fiches de projet mises en ligne sur le site internet de QuattroPole : [http://www.quattropole.org/fr/projets\\_quattropole/integration](http://www.quattropole.org/fr/projets_quattropole/integration)

**DEJEUNER « CUISINES DU MONDE »**

Le repas de midi "cuisines du monde" a été concocté par les mères de famille du Centre social et culturel de Bellecroix ADACs, qui ont fait découvrir les saveurs de leurs pays. Au menu, falafels, samoussas, pain algérien et soupe marocaine ont éveillé les papilles des participants, pour des desserts tout en douceur avec des gâteaux marocains et algériens, des baklavas, du thé à la menthe, et bien d'autres mets.



*Félicitations aux cuisinières qui ont fait voyager les participants !*

## SYNTHÈSE DES ATELIERS



*De gauche à droite : Mme Lisa Huth, M. Guido Freidinger, M. Carsten Stumpenhorst, Mme Martine Hoerner*

### **Atelier 1 : Emploi et insertion professionnelle**

L'atelier a été rapporté par Martine Hoerner de la Fondation Abbé Pierre. Sur les neuf fiches de projet qui ont été distribuées, cinq ont été présentées.

Trois axes communs en sont ressortis :

- Accompagnement global et mesures d'insertion
- Travail au plus près des entreprises
- Actions périphériques autour de l'accueil des migrants.

Mme Hoerner constate que des mesures spécifiques sont menées sur les trois territoires (France, Allemagne, Luxembourg).

#### Apprentissage de la langue du pays

- En Allemagne, l'apprentissage de la langue du pays est soutenu par l'Etat. Par exemple, une personne est placée dans un groupe d'apprentissage de la langue en fonction de son niveau dans les 5 à 15 jours suivant son inscription.
- Au Luxembourg, l'apprentissage de la langue du pays est aussi soutenu par l'Etat. Le seul problème réside dans le choix de la langue d'apprentissage, car le Luxembourg compte trois langues officielles. En général, la personne choisit la langue qui se rapproche le plus de sa langue maternelle.
- En France, l'apprentissage de la langue est effectué par des associations bénévoles qui sont elles-mêmes soutenues par les collectivités territoriales par le biais de subventions. Il n'existe pas de politique nationale dans le domaine. L'apprentissage de la langue en France n'est pas

une priorité alors que la maîtrise de la langue est essentielle lorsqu'il est question d'intégration.

#### Actions spécifiques à l'égard des migrants

Mme Hoerner remarque qu'en Allemagne et au Luxembourg, de nombreuses actions spécifiques sont effectuées en direction des réfugiés et des migrants. En France, en revanche, une fois qu'une personne obtient le statut de réfugié, elle entre dans le droit commun et aucun projet particulier ne peut être mis en place spécifiquement en direction des réfugiés.

En termes d'insertion professionnelle, on remarque que les trois pays mettent en œuvre des actions semblables auprès des entreprises, dans le but d'intégrer les migrants sur le marché du travail. Le Jobcenter de Sarrebruck fait face à de nombreuses difficultés à associer les demandeurs d'emploi autochtones de longue durée aux immigrés pour des raisons de xénophobie. De nombreux dispositifs dirigés vers les réfugiés sont mis en place en Allemagne et au Luxembourg. En France, la « clause sociale » est un dispositif qui oblige les entreprises qui répondent à un marché public à faire réaliser des heures d'insertion (par exemple dans le bâtiment). De fait, les entreprises sont parties prenantes dans l'insertion et l'intégration. Ce dispositif n'est pas dirigé exclusivement vers les réfugiés, mais ces derniers y sont également intégrés car ils font partie du droit commun. Cependant, le problème majeur réside dans la maîtrise de la langue, qui est essentielle pour une intégration réussie.

Lors des échanges au sein du groupe de travail, il a été souligné que les actions vont dans le même sens bien qu'elles soient différentes. Les compétences des personnes sont prises en compte et la reconnaissance des diplômes du pays d'origine dans le pays d'accueil est primordiale pour une insertion professionnelle réussie.

#### **Atelier 2 : Education**

L'atelier a été rapporté par M. Carsten Stumpfenhorst du Diakonisches Werk de Trèves.

Le groupe et les sujets abordés étaient hétérogènes, allant des projets dans les crèches aux projets universitaires. Les fiches de projet ont été distribuées.

L'Université populaire de Trèves a présenté le projet « TalentCAMPus », un projet inclusif qui n'était initialement pas dirigé exclusivement vers les migrants et réfugiés, mais qui les a intégrés petit à petit. Ce projet, financé par des fonds fédéraux, a développé une offre de formation de base à court terme pour les jeunes (deux à trois semaines), comprenant des cours de langue, des offres culturelles, des cours d'informatique et de développement de la personnalité. Le projet comprend aussi une offre culturelle, avec la découverte de la ville d'accueil et de son histoire, afin développer un sentiment d'appartenance à la ville et de faire comprendre l'histoire de la plus ancienne ville d'Allemagne.

Cette présentation a donné lieu à de nombreuses questions, notamment concernant le financement du projet. Le projet est financé à partir de fonds fédéraux. Les participants au projet viennent bien évidemment de leur plein gré.

On observe de grandes différences interculturelles et structurelles entre les trois pays :

- Luxembourg : il existe un cadre structuré au niveau des écoles.
- Allemagne : structure basée sur le fédéralisme. Des programmes fédéraux sont mis en place dans les collectivités allemandes en fonction des besoins des communes.
- France : les écoles sont livrées à elles-mêmes, un grand nombre d'actions est basé sur le bénévolat.

Le charme de ce travail, c'est que l'on remarque de véritables progrès linguistiques chez les participants. Ils se sentent pris en main et bienvenus au sein de la société. Grâce à l'engagement bénévole de la population, chacun de ces petits projets apporte une petite contribution pour établir l'égalité des chances et une culture d'accueil.

A la question « Que souhaiteriez-vous pour l'avenir de votre projet ? », diverses réponses ont été formulées :

- avoir plus d'argent pour les projets
- être plus soutenu et pouvoir équilibrer l'accès à la formation
- une meilleure intégration dans les écoles et les crèches
- prendre le temps de s'occuper des familles issues de l'immigration
- mieux former et préparer la main d'œuvre sur la thématique de l'interculturalité
- en France, le souhait d'une meilleure dignité
- une meilleure reconnaissance des diplômés dans le pays d'accueil
- une plus grande flexibilité du système scolaire, trouver d'autres moyens de formation

Pour conclure, nous pouvons bouger beaucoup de petites choses grâce à ces petits projets, mais nous aurons un jour besoin d'une plus grande unité dans le domaine de l'intégration et de la formation.

### **Atelier 3 : Bien vivre sa ville**

L'atelier a été rapporté par M. Guido Freidinger, chef du service des affaires sociales à la ville de Sarrebruck.

#### **Sarrebruck**

La ville de Sarrebruck a ouvert l'atelier en présentant le fonctionnement de la prise en charge des réfugiés en Allemagne, avec la répartition dans les différents Länder, puis l'attribution du logement au niveau communal. Les travaux de la ville de Sarrebruck concernant la prise en charge des réfugiés a été mise en avant, qui, comme d'autres villes allemandes, est aussi bien touchée par l'immigration issue des pays du Moyen-Orient que des pays d'Europe de l'Est.

Les travaux effectués dans le cadre de la politique d'intégration à Sarrebruck font partie d'un même projet. Dans le quartier de Burbach, il existe un projet modèle financé à partir de fonds fédéraux, qui a pour but de faire ressortir les conditions cadres, positives et négatives, d'une intégration réussie. La ville de Sarrebruck a tout d'abord déterminé les quartiers dans lesquels s'installent en premier lieu les personnes issues de pays tiers. Il s'agit de quartiers précis aux conditions particulières ; par exemple des prix plus abordables, ou encore la présence d'une communauté, d'un groupe de personnes de la même nationalité, ce qui facilite l'arrivée des migrants. Ainsi, il existe un grand nombre de conditions cadres. C'est pour cela que la ville souhaite développer une stratégie pour soutenir l'intégration. Il y a trois aspects :

- Donner le sentiment aux nouveaux arrivants qu'ils sont les bienvenus et pris en charge à l'endroit dans lequel ils arrivent. Cela signifie que l'on réponde aux conditions préalables pour leur intégration. Cela commence avec des cours de langue, continue avec le placement dans les crèches et les écoles, et le soutien dans la recherche d'emploi et de moyens de financement.
- Nous devons aussi créer les infrastructures appropriées. Ce sont en général des quartiers dans lesquels il y a de fortes demandes en matière d'infrastructures sociales telles que les écoles, les crèches, des services de conseil, les soins médicaux...
- Nous devons impliquer les personnes. Il ne s'agit pas d'une voie à sens unique, dans laquelle les activités mises en place sont organisées par la population autochtone. Ils sont informés et peuvent s'impliquer activement dans le processus.

#### **Trèves**

Pour la ville de Trèves a été présenté un projet qui se concentre sur le quartier de Weidengraben, qui ne fait pas partie des quartiers les plus riches de la ville. De fait, les infrastructures déjà présentes ont été impliquées dans la gestion de l'immigration, c'est l'exemple de la Maison des jeunes. Ces institutions déjà présentes ont été impliquées et sensibilisées, puis subventionnées. La Maison des jeunes et d'autres organisations sociales du quartier organisent régulièrement des rencontres avec

des adultes, des migrants et des réfugiés. Des fêtes de quartier sont également organisées, ce qui favorise le contact entre la population autochtone et les migrants. Le centre offre aussi des cours pour les femmes, ce qui va dans le sens d'une société de plus en plus émancipée.

Le projet « Start up. Ankommen. Weiterkommen » (= *Start up. Arriver. Avancer*) existe depuis deux ans et a pour but de soutenir les possibilités de participation des jeunes issus de l'immigration. Dans le cadre du projet se sont tenues au Centre de la jeunesse « Auf der Höhe » différentes activités auxquelles ont participé des jeunes autochtones et les réfugiés du quartier.

### **Luxembourg**

La ville de Luxembourg a présenté le concept d'ambassadeurs. Il s'agit de personnes qui sont venues à Luxembourg, ont appris à s'intégrer et qui aident à présent les nouveaux arrivants afin de faciliter leur intégration en leur partageant leurs connaissances, leurs expériences et informations en tant que migrants établis et intégrés.

Les projets sont financés sur le long terme, bien qu'il s'agisse de financements limités dans le temps. Les communes et les pays doivent être innovants et flexibles afin de permettre de tels financements dans le temps. Ceci n'est malheureusement pas la solution idéale.

Des suggestions pour le travail associatif ont été formulées : il faut une meilleure mise en réseau, car il existe de très bons exemples. Il y a bien plus de projets et il faudrait plus de financements.

## DISCUSSION

*Les réponses et déclarations ont été mises en commun sans mentionner les personnes.*

**Q : Aucune expérience messine n'a été présentée pour le 3<sup>e</sup> atelier « Bien vivre sa ville ». Pourrait-on revenir sur ce bilan ?**

A Metz, des associations se sont réunies et travaillent de concert avec l'aide de la municipalité, afin d'avoir une meilleure coordination dans les domaines de l'aide alimentaire, l'accès à la culture, la mise à disposition de places dans les structures culturelles de la Ville de Metz, l'accès aux soins, etc. Des actions sont faites, mais il s'agit d'un travail associatif.

**Q : Pourquoi l'Allemagne et d'autres pays frontaliers arrivent-ils à mettre en place plus de politiques d'intégration que la France ?**

Dans les quatre villes, on observe une véritable volonté de soutenir l'intégration, l'engagement bénévole est très présent.

### France

En France, une fois reconnue réfugiée, la personne issue de l'immigration entre dans le droit commun et est considérée comme un citoyen français comme les autres. L'ensemble des moyens sont mis sous une politique sociale généraliste. Ce pacte républicain "à la française" ne permet pas l'élaboration de statistiques ethniques, car il est considéré que toute personne ayant choisi de vivre en France adhère à ses valeurs, qu'elle ait la nationalité française ou non.

Il existe des lois sur l'intégration en France, notamment sur l'accueil et l'immigration :

- Volet financier : l'Etat met en place des programmes de cohésion sociale avec des subventions allouées aux préfetures et aux départements. Ces programmes de subvention sont reversés aux associations qui accompagnent dans le logement, la formation professionnelle, l'apprentissage de la langue, au niveau des aspects culturels, etc.
- Volet linguistique : mise en place de cours de langue (ex: Office Français pour l'Intégration et la formation ; OFI). Chaque émigré avec un statut légal est accueilli sur une plateforme d'évaluation linguistique. Si son niveau de français est trop insuffisant, la personne se voit proposer des cours de langue.

De nombreuses expérimentations sont faites pour accueillir les nouveaux réfugiés et les aider à s'intégrer dans la société française. L'apprentissage de la langue française est un combat politique. Avant 1992, il n'existait pas d'apprentissage du français pour les étrangers. En 2003 a été instaurée la première loi qui permet de donner des heures de français aux étrangers. Cependant, on remarque encore une grande différence entre l'Allemagne, qui fournit 600 heures d'allemand, et la France qui procure 200 heures de français et 200 heures supplémentaires dans le cadre de l'insertion professionnelle. Il y a une différence dans la structuration de l'apprentissage de la langue, et la France a beaucoup à apprendre du côté allemand. Il faut lancer un appel aux législateurs français pour modifier ces dispositifs totalement saturés en France, et l'exemple allemand peut aider au lobbying.

Les communes françaises ne sont pas directement liées au processus. Les logements sont mis à disposition par des structures étatiques ou centralisées, ou bien par la Préfecture, mais la commune n'y est pas directement impliquée. En Allemagne, c'est différent : les communes sont intégrées bien plus profondément au processus, se sentent donc davantage engagées et prennent le sujet en main.

Il y a un problème global dans le domaine de l'intégration en France, contrairement à l'Allemagne et au Luxembourg, où les communes, les Länder et l'Etat ont une compétence à l'accueil et à l'intégration. Aucun document réalisé au niveau du département concernant les plans communaux d'accueil des personnes ne stipule qu'il doit y avoir une politique d'accueil des migrants, quelle que soit l'origine de ces migrants. En Allemagne, ceci était inscrit dans toutes les communes bien avant 2015, et ceci a été renforcé depuis. Tant qu'il n'y aura pas de volonté politique en France qui part du

haut vers le bas, il manquera quelque chose. Les actions sont liées à la volonté des communes, des départements et des régions qui ne sont pas obligées. Les associations « bricolent » mais essaient de bricoler au mieux, pour pallier aux manques dans les domaines de l'enseignement, de la qualification professionnelle, etc.

### **Allemagne**

La différence entre les conditions d'intégration en France et en Allemagne est due non seulement aux structures étatiques différentes, mais aussi aux conditions cadres économiques et sociétales. Au début de la « crise des migrants », l'Allemagne a insisté sur le fait qu'elle avait besoin de jeunes recrues, car le marché du travail était à la recherche de main d'œuvre. Les premières personnes originaires de Syrie étaient des ingénieurs très qualifiés, techniciens, architectes, ou encore médecins. Nombreux sont ceux qui ont pensé qu'il s'agissait de la solution parfaite au manque de main d'œuvre et qui ont réagi de manière très positive. Entre temps, en raison de l'afflux de personnes qui sont arrivées si rapidement et en si grand nombre sur notre territoire, un grand nombre d'entre eux ne remplissaient pas les conditions requises pour faire valoir leurs qualifications et leurs diplômes en Allemagne. Le marché du travail s'est retrouvé dans une toute autre situation. Le marché du travail allemand est évidemment moins saturé qu'en France, où le taux de chômage chez les jeunes est bien plus élevé. L'Etat français doit se donner de la peine dans ce domaine, afin d'éviter une hausse de la concurrence sur le marché du travail qui pourrait être due à l'immigration.

En Allemagne, le sujet de l'intégration est pris en charge par les communes, qui dépendent de la répartition des réfugiés effectuée par le Land. Les communes doivent veiller au logement et ne doivent pas laisser les nouveaux arrivants livrés à eux-mêmes.

La compétence des villes en ce qui concerne les réfugiés est liée au travail d'intégration, mais ce n'est qu'une partie du sujet. Les communes allemandes n'ont pas connu d'afflux de réfugiés pendant des années, et pourtant, leur politique d'intégration s'est tout de même développée, non pas grâce aux textes de loi, mais il s'agit avant tout d'un devoir volontaire des communes. La plupart d'entre elles ne viennent pas seulement en aide au niveau du logement et de l'approvisionnement en nourriture, mais offrent aussi des services d'encadrement. Ceci est financé soit par des fonds fédéraux, soit par des fonds mis à disposition par les communes. Le problème, c'est que les communes n'ont pas beaucoup d'argent, et que le rapport entre la commune, le Land et l'Etat ne fonctionne pas sans accroc. Il y a de nombreuses discussions ; et nombreux sont ceux qui souhaiteraient que l'Etat injecte plus d'argent aux communes dans ce domaine.

### **Luxembourg**

Le Luxembourg a en principe la même structure qu'en France : l'Etat est compétent pour les demandeurs d'asile. La possibilité de manœuvre des villes dépend fortement de la volonté politique, qui a ici un grand rôle à jouer.

Le problème, c'est que lorsqu'on commence à dire « nous offrons quelque chose à tous ceux qui en ont besoin », les associations se restreignent souvent lorsqu'elles effectuent une demande de fonds européens pour des mesures d'intégration de personnes issues de pays tiers. Lorsqu'on regarde le nombre de nations qui se trouvent en Europe, on remarque qu'il y a des cultures différentes qui ne permettent pas une intégration « unifiée » à l'échelle de l'Union Européenne. Les associations doivent jongler pour pouvoir héberger quelqu'un. Il faut en appeler aux communes pour soutenir de tels projets d'intégration.

***Q : Quels sont les dispositifs mis en place auprès des personnes âgées issues de l'immigration, qui vivent depuis un moment dans le pays ? Comment sont-elles intégrées ?***

### **Luxembourg**

Suite aux nombreuses vagues d'immigrations, les immigrés de l'époque ont vieilli. Dans le passé, ces personnes restaient généralement auprès de leur famille ou retournaient vivre dans leur pays d'origine. De nos jours, c'est de moins en moins le cas. Les associations et le Ministère travaillent de concert pour déterminer comment aborder le sujet.

De nombreuses personnes issues de l'immigration et vivant au Luxembourg ne sont pas seulement trilingues, mais parlent aussi d'autres langues. Ainsi, les administrations et les maisons de retraite ont un personnel multilingue. Les Luxembourgeois âgés qui ne parlent que luxembourgeois rencontrent aussi des problèmes dans les maisons de retraite.

### France

L'Etat fait des choses, bien que l'organisation soit différente à celle des autres villes. En ce qui concerne les personnes âgées, le Pacte républicain soutient l'égalité pour tous, et l'intégration en fait partie. Des actions ciblées sont faites, telles que par exemple des actions de médiation gérontologique ; on va vers ces personnes et on leur demande ce dont elles ont besoin.

### Allemagne

Dans cinq à dix ans, de nombreuses personnes issues de l'immigration seront placées en maison de retraite. Il est important de mettre en place des cours de langue avant ou pendant la formation professionnelle des futurs infirmiers en gériatrie issus de l'immigration.

Le prochain pas, c'est de savoir comment obtenir une ouverture interculturelle des institutions concernées (hôpitaux, maisons de retraite, etc.) ? Comment les former ? Les institutions devront aussi penser sur le long terme et se demander comment s'ouvrir en interne.

**Q : La conférence s'intitule « Immigrations : une chance pour nos quatre villes ? », et pourtant, l'aspect de la chance a été peu développé. L'Europe traverse actuellement une crise de l'identité européenne. La grande vague de réfugiés augmente ce problème et favorise la montée des extrêmes. Pouvez-vous mettre en avant les défis/les chances de l'immigration pour la construction de l'identité européenne, qui doit se repenser/se repenser ?**

L'immigration est une chance. Toutes ces personnes issues de l'immigration deviennent des consommateurs et relancent dans certains cas des activités qui n'existaient plus ou qui avaient du mal à vivre. De nombreux villages fantômes sont heureux d'accueillir des migrants, car cela rouvre les écoles, redonne de la vie, relance l'agriculture. Des métiers qui ne sont plus pourvus vont pouvoir retrouver de la main d'œuvre. Le premier migrant était Homo, et heureusement qu'il a migré ! On retrouve aussi du lien social autour de ces migrants, qui amènent à se demander qui on est, dans quelle société on vit, etc. L'immigration est positive, et il faut faire la publicité de cette positivité au lieu de n'en montrer que le contre. La migration n'est pas présentée comme une chance, mais comme un problème. Nous souffrons d'un déficit de positivisme par rapport à ce flux de migrants qui n'a jamais cessé. C'est une déviation de notre compréhension des choses qui fait que l'on pointe du doigt les migrants comme étant la faute originelle de fonctionnement de nos sociétés. Il faut refuser ces termes de langage car ils ne sont pas exacts.

Si l'on présente la migration comme un problème, la population va la considérer comme un problème. C'est une chance humaine et culturelle d'apprendre des autres. Ceci relève de la responsabilité des médias et de la politique.

Une intégration réussie est une chance pour l'économie et la démographie locale. Sarrebruck est une ville vieillissante, dont la croissance démographique est positive pour la première fois depuis 2013. Sur le long terme, on observe une évolution positive due à l'immigration. Il faut s'intéresser aux craintes liées à l'immigration à court terme pour en tirer les chances sur le long terme.

Les villes sont imprégnées de diversité et d'hétérogénéité. Ceci est bien sûr une chance, requiert néanmoins de grands efforts pour créer une cohésion. Il y a d'autres problèmes liés au racisme interethnique. Il faut encourager tout un chacun au dialogue. Nos villes doivent pallier aux défis par la diversité. Sarrebruck organise une campagne intitulée « Patchwork City – cohabiter dans la diversité » entre Pâques et l'été 2018, afin de répondre à la question « Comment souhaitons-nous cohabiter ? ». De nombreuses organisations de la ville participeront au projet à travers des journées d'action, le dialogue, des événements, etc., afin d'ouvrir les gens au dialogue sur ces questions, ce qui est une chance. Nous devons trouver des solutions ensemble.

Nous sommes une terre de brassage, il existe bel et bien une identité européenne. C'est une identité de mélanges, de fusion, de compréhension et d'ouverture. Il nous manque actuellement une ouverture de la société autochtone, qui est une société de mélange, envers ceux qui sont nouveaux. Nous n'avons plus seulement à faire à des personnes qui migrent pour des raisons économiques, mais aussi pour des raisons de vie ou de mort. L'immigration est-elle une chance pour nos quatre villes ? Oui, et une grande chance. Nous avons la chance d'ouvrir notre société et de faire participer les populations. Nous devons nous ouvrir l'un à l'autre pour travailler ensemble, expliquer et éclairer. Il faut aller de l'avant.

L'intégration contemporaine n'a jamais été accueillie de manière positive. C'est l'exemple des réfugiés allemands qui sont revenus d'Europe de l'Est en Allemagne après la guerre. Ils n'étaient tout d'abord pas acceptés, et c'est le devoir du groupe de l'intégrer. L'économie est très volatile et facile à influencer : lorsque l'on dit à la bourse qu'il y a un problème, les courbes baissent. C'est la même chose en politique. Ce qu'Angela Merkel a dit, indépendamment de la politique, a influencé la population allemande dans leur conception d'accueil des migrants.

***Q : Les anciens Allemands venus d'Europe de l'Est sont aujourd'hui des Allemands bien intégrés mais sont encore plus critiques face aux migrants. Y a-t-il une sorte de « jalousie » de ces anciens réfugiés face aux nouveaux ?***

Il existe des personnes qui ont pour discours que les nouveaux arrivants touchent plus (aides sociales) et qu'on leur offre de nombreux services supplémentaires ; ce n'est pas le cas. Il existe des stands d'information, des flyers, etc. qui expliquent que ce n'est pas vrai, et des études le montrent. Il existe un grand potentiel de bénévoles dans la société civile allemande pour ceux qui se battent pour survivre. C'est une énorme chance. Si l'on arrive à la préserver et à la canaliser, alors ce sera une chance sur le long terme.

Il est vrai que l'on remarque des ressentiments de la part d'anciens réfugiés, qui ont peur d'être mis dans le même sac que les nouveaux. Il faut ouvrir ces personnes à la conversation, à partir de leurs expériences.

En Allemagne, il existe le terme « Sozialneid » (= *jalousie sociale*), qui concerne le comportement social en Allemagne, où le clivage social est en hausse. Les personnes qui se considéraient comme faisant partie de la classe moyenne se sentent aujourd'hui menacés par l'augmentation de ce clivage social à cause de l'immigration, en ce qui concerne leur emploi et les prestations sociales. Ces personnes réagissent à l'afflux des nouveaux arrivants de manière sceptique. Il faut offrir aux quartiers de l'aide et des infrastructures supplémentaires et affaiblir ces peurs. Il faut favoriser les rencontres pour atténuer les méfiances et les préjugés des populations autochtones.

**TABLE RONDE DE CLOTURE**



*Groupe de travail "Politique sociale communale" de QuattroPole, avec de gauche à droite : Sylvie Bortot (Metz), Lisa Huth, Guido Freidinger (Sarrebruck), Hans-Werner Meyer (Trèves), Madeleine Kayser (Luxembourg) - © QuattroPole e.V.*

Le groupe de travail « Politique sociale communale » de QuattroPole est représenté par :

- **Madeleine Kayser**, Cheffe du service « Intégration et besoins spécifiques » à la Ville de Luxembourg
- **Sylvie Bortot**, Directrice de l'action sociale au CCAS de Metz (Centre Communal d'Action Sociale)
- **Guido Freidinger**, Chef du service des affaires sociales à la ville de Sarrebruck
- **Hans-Werner Meyer**, Chef du service des affaires sociales et du logement à la ville de Trèves

**Q : Quelles autres actions qui n'ont pas encore été citées sont mises en place par votre ville ?**

**Madeleine Kayser (Luxembourg)** : Nous avons très peu présenté ce que nous faisons auprès des réfugiés. Il existe un grand nombre de mesures pour lesquelles nous travaillons de concert avec les personnes concernées et les associations. Il est important d'impliquer directement les personnes concernées. Je pense que les autres villes travaillent aussi avec des partenaires.

Le terme « chance » est important pour nous, car le Luxembourg a besoin de migration, comme ce fut le cas dans le passé. Le Luxembourg est un pays multiculturel et nous travaillons de manière effective afin d'arriver à rassembler plus de cohésion entre les différents groupes. Ce travail n'est pas seulement effectué par notre service intégration, mais en collaboration avec les autres services. Il est important que l'intégration soit l'affaire de tous. C'est un devoir qui nous concerne tous.

**Guido Freidinger (Sarrebruck)** : L'intégration est une tâche transversale, et cela vaut aussi pour l'administration. C'est un domaine dans lequel la ville de Sarrebruck a encore des progrès à faire. Le service des affaires sociales, que je dirige, collabore déjà avec d'autres services, comme celui de la planification. En effet, nous portons en commun le projet « Patchwork City ». Nous souhaitons aussi collaborer dans le domaine de la gestion du personnel. Les villes doivent se mettre en accord avec la situation en ce qui concerne leur personnel. L'intégration est un processus sur le long terme. Nous avons besoin de villes qui sachent s'y prendre. Nous pouvons faire mieux.

En lien avec la dernière vague d'immigration, nous avons de nouveau appris à quel point la bonne volonté de la société civile de prendre part aux sujets sociétaux est grande. Nous n'avons connu une telle communauté de soutien depuis bien longtemps en Allemagne. C'est un tout nouvel aspect sociétal. Nous devons continuer à le construire afin de progresser.

En termes de démographie, nous avons besoin de l'immigration. L'économie l'a déjà reconnu, maintenant c'est au tour de la politique de faire de même. L'immigration n'est pas une menace.

**Sylvie Bortot (Metz)** : Le CCAS est l'organe social de la ville de Metz mais n'est pas le seul lieu de la politique sociale. La politique de la ville vise les quartiers sur lesquels l'Etat pose un regard particulier du fait de la pauvreté, de la situation des personnes et de la densité de la population. Des moyens spécifiques sont ensuite associés aux moyens de la ville. En France, les politiques ne sont pas ciblées envers les migrants mais envers les personnes qui habitent ces quartiers-là, quelle que soit leur origine. Le CCAS est un lieu d'expertise et est aussi en charge de la politique des personnes âgées.

Ainsi, il n'y a pas de politique qui vise spécifiquement les migrants de la ville. La politique sociale de la ville s'adresse à tous, dès lors que les personnes ont obtenu un droit de séjour. Pour ceux qui n'ont pas de droit de séjour, nous nous adressons aussi à eux car ils vivent sur notre territoire et nous essayons de soutenir l'amélioration de leurs conditions de vie de nos propres moyens et avec l'aide des associations. De nombreuses personnes ne réussissent pas à trouver un logement, bien qu'il soit mis en place par l'Etat. Face au nombre de personnes arrivées quotidiennement, l'Etat n'arrive pas toujours à suivre, ni à répondre aussi rapidement qu'il le souhaiterait. D'autres villes en France ne rencontrent pas ce phénomène-là.

Par exemple, afin de faciliter la vie des gens dans les difficultés qu'ils rencontrent, le CCAS a mis en place un accueil quadrilingue. Pour les autres difficultés, il s'agit d'un bricolage constant et le travail des travailleurs sociaux permet d'échanger avec ces publics, qu'ils soient émigrés ou pas.

**Hans-Werner Meyer (Trèves)** : La ville de Trèves compte 19 quartiers, dans lesquels le sujet de l'afflux de demandeurs d'asile a pris une certaine ampleur. Pendant des années, nous n'avons connu aucune immigration. A partir de 2015, la situation a changé. Il était important pour nous que la répartition des personnes et leur recherche de logement ait lieu dans les 19 quartiers. Nous voulions éviter la création de communautés d'hébergement et le délaissement certains quartiers. Ceci n'était pas entièrement possible, car nous étions au point culminant de l'afflux des migrants.

La conception souhaitée par le Conseil municipal était de fournir un logement individuel et de répartir les personnes dans tous les quartiers de Trèves. Nous l'avons réussi. Nous avons lancé des appels auprès de la population et avons pu offrir un grand nombre de logements dans l'ensemble des quartiers. Nous réalisons un travail ciblé dans les quartiers en impliquant le bénévolat et nous proposons de nombreuses prestations pour des cultures différentes dans diverses structures.

Par exemple, nous proposons beaucoup de choses à destination des femmes, des sujets spécifiques aux femmes sont abordés en matière de santé, de préparation à la naissance, etc. Il existe des projets pour les jeunes hommes voyageant seuls (ex : offres sportives), etc. Ces projets sont mis en œuvre pour atteindre le plus rapidement possible une intégration au sein des quartiers.

#### **Q : Que pouvez-vous ajouter sur le sujet de l'emploi ?**

**Hans-Werner Meyer (Trèves)** : En collaboration avec le Jobcenter de la ville de Trèves et les « Jobpiloten » (= *pilotes de l'emploi*), nous avons défini un domaine pour lequel les demandeurs d'asile montrent le plus d'intérêt : le domaine technique, plus précisément le domaine de l'automobile. A l'aide de l'agence pour l'emploi, nous avons réussi à proposer des offres de formation et d'emploi. Le sujet des places de formation est toujours un problème, car les intéressés souhaitent souvent suivre une formation mais ne remplissent pas les conditions préalables.

**Madeleine Kayser (Luxembourg)** : La situation au Luxembourg est particulière. En été, nous avons de nombreux étudiants qui travaillent chez nous. Nous avons un projet qui a permis à 20 réfugiés de travailler chez nous. Cela s'est très bien passé et ils avaient tous envie de travailler. En

ce qui concerne le recrutement, le problème réside dans le droit luxembourgeois, qui impose la maîtrise de trois langues dans les administrations (français, allemand, luxembourgeois). Souvent, les personnes issues de l'immigration ont divers diplômes ainsi qu'une expérience professionnelle. Cependant, comme il est difficile de déterminer leurs compétences, il est difficile de les placer sur le marché du travail.

Nous travaillons actuellement sur un projet de bilan de compétences afin d'alléger les recours et de permettre à l'agence pour l'emploi de savoir où elle peut les placer. Nous avons aussi le projet « InSitu » du CLAE, « Connections » de ASTI, etc. Nous avons beaucoup à faire et le trilinguisme est déjà une condition préalable assez difficile en soi.

**Sylvie Bortot (Metz)** : A Metz, nous avons un projet d'accueil des étudiants étrangers intitulé « Echanges gourmands ». Ce projet encourage la rencontre de familles prêtes à accueillir des étudiants et chercheurs étrangers venus étudier à Metz pour un repas le dimanche midi. Il s'agit d'un exemple d'intégration à un autre niveau.

**Guido Freidinger (Sarrebuck)** : L'accès au marché du travail est un long processus. L'intégration dans le marché du travail est le point central d'une intégration réussie. En lançant le projet « Patchwork City », nous nous efforçons à mettre en avant la diversité des quartiers à Sarrebuck (le quartier de Burbach compte à lui seul près de 140 nationalités différentes). Ce projet est déjà une machine d'intégration. Nous voulons utiliser cette diversité et la saisir positivement, diversité représentée par cette image de « Patchwork », réalisé à partir de différents tissus. Ce patchwork doit devenir une couverture commune qui nous réchauffe tous ensemble.

### SPECTACLE DE CLOTURE

La conférence s'est clôturée par un spectacle de Hip-hop de l'association APSIS Emergence de Metz, qui a pour objet de promouvoir la solidarité sociale et de favoriser toutes formes d'actions relevant de la prévention spécialisée, de la protection de l'enfance, de la médiation, de l'insertion et de la socialisation auprès des jeunes et de leurs familles.



*Spectacle "Tempus" de l'association APSIS Emergence - © QuattroPole e.V.*

**LISTE DES ORGANISMES PARTICIPANTS\***

<b>Luxembourg</b>	
Ville de Luxembourg	
Collaborateurs et collaboratrices de l'administration municipale : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service intégration et besoins spécifiques</li> <li>- Service de l'enseignement</li> </ul>	
Organisations et institutions	
Just Arrived Ambassadors Club asbl	<a href="http://www.justarrived.lu">www.justarrived.lu</a>
Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés ASTI asbl	<a href="http://www.asti.lu">www.asti.lu</a>
Comité de liaison des associations d'étrangers (CLAE)	<a href="http://www.clae.lu">www.clae.lu</a>
Ecole fondamentale Clausen	

<b>Metz</b>	
Ville de Metz	
Membres du Conseil municipal	
Membres de QuattroPole	
Collaborateurs et collaboratrices de l'administration municipale : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre communal d'action sociale (CCAS)</li> <li>- Service Politique de la ville, cohésion territoriale et insertion</li> <li>- Service éducation</li> <li>- Mission Ville pour tous</li> <li>- Pôle Petite enfance</li> <li>- Service Coopération transfrontalière et décentralisée</li> <li>- Cabinet du Maire</li> </ul>	
Organisations et institutions	
Conseil Départemental Moselle, Direction de la Solidarité	<a href="http://www.moselle.fr/vivrelamoselle/Pages/Solidarite/solidarite.aspx">www.moselle.fr/vivrelamoselle/Pages/Solidarite/solidarite.aspx</a>
Conseil Régional Grand Est	
Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Moselle (DDCS)	<a href="http://www.moselle.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Directions-Departementales/La-Direction-Departementale-de-la-Cohesion-Sociale">www.moselle.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Directions-Departementales/La-Direction-Departementale-de-la-Cohesion-Sociale</a>
Collectif d'Accueil des Solliciteurs d'Asile en Moselle (CASAM)	<a href="http://www.casam57.org">www.casam57.org</a>
APSYS Emergence	<a href="http://www.apsis-emergence.fr">www.apsis-emergence.fr</a>
Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés	<a href="http://www.fondation-abbe-pierre.fr/actualites/grand-est">www.fondation-abbe-pierre.fr/actualites/grand-est</a>
Club pour l'UNESCO Jean Laurain - Metz	<a href="http://www.facebook.com/clubunescometz">www.facebook.com/clubunescometz</a>
Ligue des Droits de l'Homme	<a href="http://www.site.ldh-france.org/metz">www.site.ldh-france.org/metz</a>
Cultures 21	<a href="http://www.cultures21.pagesperso-orange.fr">www.cultures21.pagesperso-orange.fr</a>
Association La Passerelle	<a href="http://www.lapasserelle.asso.fr">www.lapasserelle.asso.fr</a>

<b>Sarrebruck</b>	
Ville de Sarrebruck	
Membres du Conseil municipal	
Collaborateurs et collaboratrices de l'administration municipale : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service des affaires sociales (<i>Amt für soziale Angelegenheiten</i>)</li> <li>- Bureau de l'immigration et de l'intégration (<i>Zuwanderungs- und Integrationsbüro, ZIB</i>)</li> <li>- Service de la promotion économique, le marché du travail et la coopération transfrontalière (<i>Amt für Wirtschaftsförderung, Arbeitsmarkt und grenzüberschreitende Zusammenarbeit</i>)</li> </ul>	
Organisations et institutions	
Fitt gGmbH, GIM (Intégration sociale et migration) <i>Fitt gGmbH, GIM (Gesellschaftliche Integration und Migration)</i>	<a href="http://www.netzwerk-iq.saarland/interkulturelle-kompetenz">www.netzwerk-iq.saarland/interkulturelle-kompetenz</a>
Jobcenter de la Communauté urbaine de Sarrebruck <i>Jobcenter im Regionalverband Saarbrücken</i>	<a href="http://www.jobcenter-rvsbr.de">www.jobcenter-rvsbr.de</a>
Neue Arbeit Saar GmbH	<a href="http://www.neue-arbeit-saar.de">www.neue-arbeit-saar.de</a>
Réseau ANKOMMEN (=ARRIVEE) <i>Netzwerk ANKOMMEN</i>	<a href="http://www.ankommen-saarland.de">www.ankommen-saarland.de</a>
AWO Sarre (Organisation de bienfaisance pour les travailleurs), gestion des quartiers <i>AWO Saarland Quartiersmanagement</i>	<a href="http://www.awo-saarland.de">www.awo-saarland.de</a>
Association « Maison russe » <i>Russisches Haus e.V.</i>	<a href="http://www.russisches-haus-saar.de">www.russisches-haus-saar.de</a>
Université populaire de la Communauté urbaine de Sarrebruck <i>Volkshochschule Regionalverband Saarbrücken</i>	<a href="http://www.vhs-saarbruecken.de">www.vhs-saarbruecken.de</a>
Diakonie Saar	<a href="http://www.diakonie-saar.de">www.diakonie-saar.de</a>
Etudiants	

<b>Trèves</b>	
Ville de Trèves	
Membres du Conseil communal	
Membres du Conseil consultatif pour la migration et l'intégration	
Membres de QuattroPole	
Collaborateurs et collaboratrices de l'administration municipale : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service des affaires étrangères (<i>Amt für Ausländerangelegenheiten</i>)</li> <li>- Service Action sociale et logement (<i>Amt für Soziales und Wohnen</i>)</li> <li>- Centre de formation et des médias (<i>Bildungs- und Medienzentrum</i>)</li> <li>- Jobcenter de la Ville de Trèves (<i>Jobcenter Stadt Trier</i>)</li> <li>- Service de la jeunesse (<i>Jugendamt</i>)</li> <li>- Promotion économique (<i>Wirtschaftsförderung</i>)</li> </ul>	
Organisations et institutions	
Centre de service aux citoyens, Trèves <i>Bürgerservice gGmbH Trier</i>	<a href="http://www.bues-trier.de">www.bues-trier.de</a>
Caritasverband Trier e.V.	<a href="http://www.rcvtrier.caritas.de">www.rcvtrier.caritas.de</a>
Croix rouge allemande de la région Trèves-Saarburg	<a href="http://www.kv-trier-saarburg.drk.de">www.kv-trier-saarburg.drk.de</a>

<i>Deutsches Rotes Kreuz – Kreisverband Trier-Saarburg e.V.</i>	
Diakonisches Werk des districts ecclésiastiques évangéliques de Trèves et Simmern Trarbach <i>Diakonisches Werk der Evangelischen Kirchenkreise Trier und Simmern Trarbach gGmbH</i>	<a href="http://www.ekkt.ekir.de">www.ekkt.ekir.de</a>
Agence du bénévolat, Trèves <i>Ehrenamtsagentur Trier</i>	<a href="http://www.ehrenamtsagentur-trier.de">www.ehrenamtsagentur-trier.de</a>
Association „Treffpunkt am Weidengraben“ (= Rendez-vous au quartier Weidengraben) <i>Treffpunkt am Weidengraben e.V.</i>	<a href="http://www.taw-trier.de">www.taw-trier.de</a>

<b>Association QuattroPole</b>	
Secrétariat général	<a href="http://www.quattropole.org">www.quattropole.org</a>

<b>Participants externes</b>	
Euro-Institut	<a href="http://www.euroinstitut.org">www.euroinstitut.org</a>
Université de Lorraine	<a href="http://www.univ-lorraine.fr">www.univ-lorraine.fr</a>
Lor'FM	<a href="http://www.lorfm.com">www.lorfm.com</a>

<b>Modération</b>	
Lisa Huth	

Total : 94 participants

*\*Pour des raisons de protection des données, nous renonçons à citer les noms des personnes participantes.*

**LIENS VERS LES VILLES**

**Sites internet ville de Luxembourg :**

[www.vdl.lu](http://www.vdl.lu)

[www.vdl.lu/la-ville/engagements-de-la-ville/actions-sociales](http://www.vdl.lu/la-ville/engagements-de-la-ville/actions-sociales)

**Sites internet ville de Metz :**

[www.metz.fr](http://www.metz.fr)

[www.metz.fr/pages/action\\_sociale/ccas/ccas.php](http://www.metz.fr/pages/action_sociale/ccas/ccas.php)

**Sites internet ville de Sarrebruck :**

[www.saarbruecken.de](http://www.saarbruecken.de)

**Sites internet ville de Trèves :**

[www.trier.de](http://www.trier.de)

[www.fluechtlinge-in-trier.de](http://www.fluechtlinge-in-trier.de)

[www.beirat-fuer-migration.de](http://www.beirat-fuer-migration.de)

[www.vhs-trier.de](http://www.vhs-trier.de)

### LIENS SUR LA CONFERENCE

- **Interview de Vincent Ferry sur France Bleu**

23.11.2017 – „Vincent Ferry, chercheur à l’Université de Lorraine : l’apport de l’immigration pour les villes du Quattropole” – France bleu Lorraine

<https://www.francebleu.fr/emissions/la-minute-frontaliere/lorraine-nord/vincent-ferry-chercheur-a-l-universite-de-lorraine-l-apport-de-l-immigration-pour-les-villes-du>

- **Réseau de villes QuattroPole**

[http://www.quattropole.org/fr/projets\\_quattropole/integration](http://www.quattropole.org/fr/projets_quattropole/integration)

- **Ville de Metz**

[http://metz.fr/actus/2017/171122\\_une\\_journee\\_quattropole\\_dediee\\_limmigration.php](http://metz.fr/actus/2017/171122_une_journee_quattropole_dediee_limmigration.php)

- **Publication Facebook du réseau de villes QuattroPole**

<https://www.facebook.com/quattropole/posts/10155171354285765>

- **Publication Facebook du Treffpunkt am Weidengraben e.V.**

<https://www.facebook.com/taw.trier/posts/551169245224819>

- **Publication Facebook du Bürgerservice GmbH**

<https://www.facebook.com/BuergerserviceGmbH/posts/1505789402867804>

### ANNEXES

- Fiches de projet
- Invitation et programme de la conférence
- Présentations
- Communiqué de presse